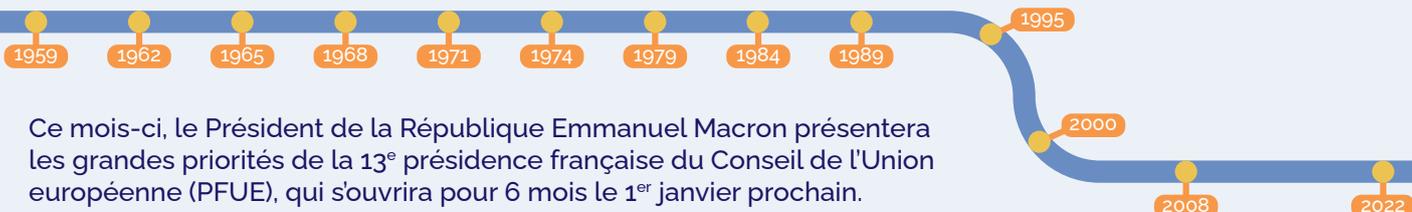


La Présidence française du Conseil de l'Union européenne : mode d'emploi

Historique des présidences françaises du Conseil de l'UE



Ce mois-ci, le Président de la République Emmanuel Macron présentera les grandes priorités de la 13^e présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), qui s'ouvrira pour 6 mois le 1^{er} janvier prochain.

Qu'est-ce qu'une présidence tournante du Conseil de l'UE ?



Une présidence semestrielle, exercée à tour de rôle par le gouvernement de chacun des 27 États membres de l'Union européenne, de toutes les formations du Conseil de l'UE (Conseil des ministres), à l'exception de la formation Affaires étrangères et de l'Eurogroupe.



En 2007, afin de renforcer la coordination entre les présidences, a été introduit le système des « **trios de présidences** ». Depuis lors, trois États membres doivent élaborer un programme commun pour les 18 mois durant lesquels ils exerceront successivement la présidence du Conseil. Les deux États membres complétant le trio de présidences que débute la **France** sont la **République Tchèque** et la **Suède**.

Le gouvernement présidant le Conseil se voit attribuer 4 fonctions principales :

- Organiser et présider** les réunions des ministres des 27 États membres et celles des groupes de travail dans leur domaine de compétence (Justice et affaires intérieures ou Agriculture et pêche, par exemple)
- Piloter** les travaux législatifs au Conseil et parvenir à des compromis
- Représenter** le Conseil dans le schéma institutionnel
- Gérer** l'actualité internationale en coordination avec le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Une présidence française très attendue...



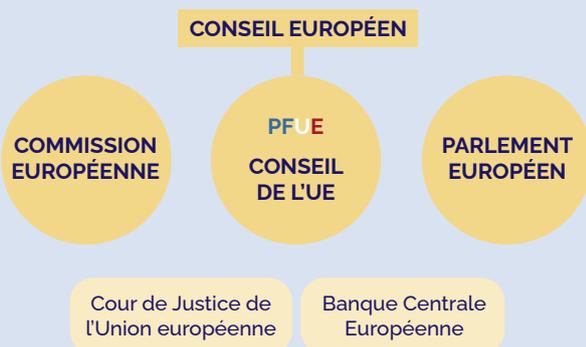
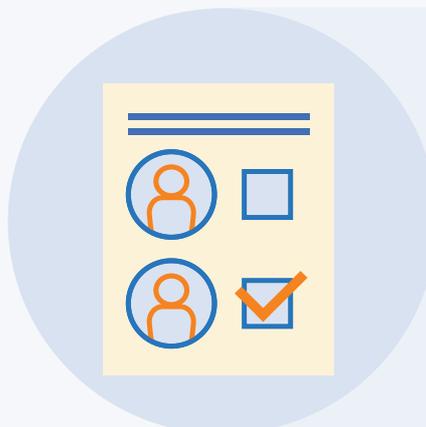
La présidence française se veut porteuse d'ambition, ce que reflète sa devise : *relance, puissance, appartenance*.

- **Relance** économique à assurer après la pandémie de Covid-19
- **Puissance** face aux défis géopolitiques actuels
- **Appartenance** à raviver dans un contexte de remise en cause de l'État de droit par certains États membres et de relation ambivalente entre la France et l'Europe

Comme toute présidence du Conseil, elle représente une opportunité de mettre en avant l'agenda politique et les priorités de la France.

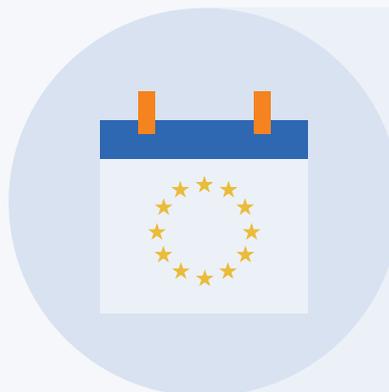
...mais soumise à contraintes

La PFUE s'étale sur un semestre (**1^{er} janvier – 30 juin 2022**). Une durée écourtée dans le contexte de l'élection présidentielle française, dont la période de réserve électorale devrait débuter mi-mars et donc perturber l'implication et la communication des membres du gouvernement dans la PFUE.

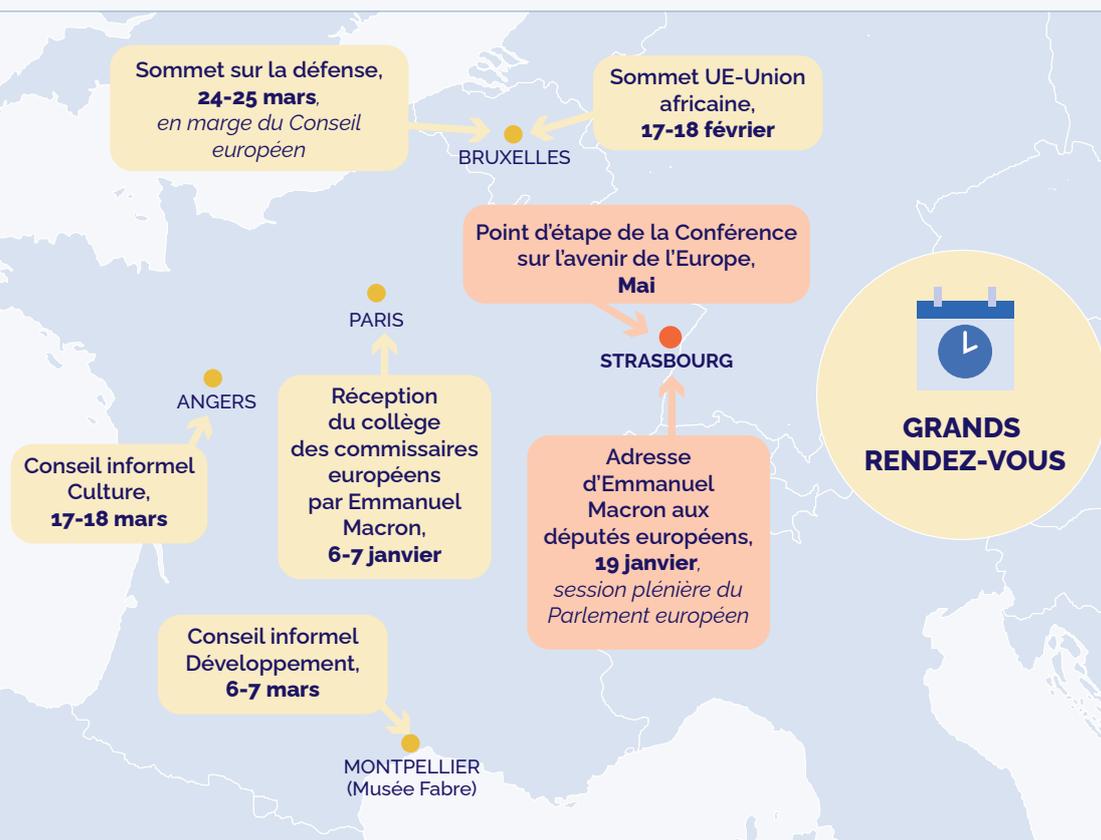


De plus, les élections législatives françaises de juin et les incertitudes liées à l'évolution de la pandémie de Covid-19 pourraient venir troubler l'organisation de cette présidence.

Dans les différentes formations du Conseil sous sa présidence, le gouvernement français est lié par le calendrier législatif européen en cours.



Priorités, grands rendez-vous et acteurs clés de la PFUE





Clément Beaune,
Secrétaire d'État
chargé des Affaires
européennes



Alexandre Adam,
Conseiller Europe
du Président de
la République



Sandrine Gaudin,
Secrétaire générale
des affaires
européennes



**ACTEURS
CLÉS**



Philippe Léglise-Costa,
Représentant permanent
de la France
auprès de l'Union
européenne



**Xavier Lapeyre
de Cabanes,**
Secrétaire général
de la PFUE